

« J'ai été élu pour réhabiliter le travail, pour donner le sentiment à nos compatriotes, et notamment aux plus fragiles, qu'ils seront protégés, et pour rendre la fierté d'être Français. Et pour cela il y a une stratégie possible : mettre en œuvre les changements que nous n'avons pas faits alors que les autres les ont faits. »

Nicolas SARKOZY, 24 avril 2008

➔ UNE DYNAMIQUE DE CHANGEMENT ENCLENCHEE

Un an après l'élection de Nicolas SARKOZY, **la transformation du pays est engagée** : des réformes profondes et durables ont déjà été réalisées, d'autres sont en cours. **La dynamique du changement est enclenchée.**

Les derniers mois le prouvent : la réforme des universités, la réforme des régimes spéciaux et celle de la carte judiciaire modernisent en profondeur trois secteurs réputés « irréformables ».

Les Français ont été habitués à ce que les Gouvernements lancent une ou deux réformes à leur arrivée, puis, par peur de bousculer les habitudes, s'arrêtent rapidement en chemin.

La volonté du Président de la République est radicalement différente.

Parce que chaque réforme en entraîne une autre, Nicolas SARKOZY a eu le courage et la détermination d'ouvrir tous les chantiers simultanément. Rien ne sert d'encourager le travail des Français, de favoriser la recherche et l'innovation dans notre pays, si rien n'est fait pour mieux éduquer nos enfants ou mieux former nos étudiants.

La méthode déployée est celle de la **réforme maîtrisée**, du changement piloté, évalué. L'action est collective, avec le Premier ministre François Fillon et l'ensemble de son Gouvernement. Notre cap est fixé vers **trois objectifs majeurs** :

1. Nous devons gagner **la bataille de l'emploi et du niveau de vie** : notre cap est aujourd'hui celui du plein emploi et d'une meilleure rémunération du travail ;
2. Il nous faut aussi **préparer le pays à l'avenir** : la connaissance, l'innovation et le savoir, ainsi que la maîtrise des finances publiques sont les fondements de la croissance et de la réussite de la France de demain. L'écologie doit devenir un relais de croissance pour notre pays ;
3. Enfin, **la protection des Français** est un des éléments majeurs de la politique fixée par le Président de la République : il faut non seulement assurer la sécurité des biens et des personnes mais également favoriser la solidarité et l'unité entre les Français.

1. GAGNER LA BATAILLE DE L'EMPLOI ET DU NIVEAU DE VIE

« J'avais promis 5 % de taux de chômage à la fin de mon quinquennat, on est à 7,5%. En 2007, tenez-vous bien, la France a créé 330 000 emplois, 200 000 chômeurs de moins. »

Nicolas SARKOZY, 24 avril 2008

→ La France n'avait pas connu un taux de chômage aussi bas depuis 25 ans. Si le chômage de masse semble désormais derrière nous, nous n'avons pas encore gagné la bataille du plein emploi.

ENCOURAGER LE TRAVAIL, C'EST RECOMPENSER LE TRAVAIL

- La défiscalisation des heures supplémentaires est un succès : 5 millions de salariés et 500 000 entreprises ont déjà profité du dispositif ! Le nombre d'heures supplémentaires effectuées a augmenté de 28 % entre le dernier trimestre 2006 et le dernier trimestre 2007.

→ La défiscalisation des heures supplémentaires représente un gain de 1 900 € nets d'impôts pour un salarié au SMIC qui ferait 4 heures supplémentaires chaque semaine.

→ La loi du 8 février 2008 sur le pouvoir d'achat a donné la possibilité à chaque salarié, en accord avec son employeur, de racheter ses jours de RTT et, pour les cadres, les jours de forfait.

→ Pour les étudiants, le Gouvernement a supprimé l'impôt sur le revenu du travail et leur a permis de cumuler bourses et revenus du travail.

- Libérer le travail, c'est aussi mieux garantir la conciliation entre droit de grève, liberté du travail et continuité du service public. La loi du 21 août 2007 a ainsi instauré un service minimum dans les transports publics terrestres de voyageurs.

L'EMPLOI DOIT S'ACCOMPAGNER D'UNE TRANSFORMATION PROFONDE DE NOTRE MODELE SOCIAL

- La justice sociale, c'est faire en sorte que ceux qui travaillent soient récompensés de leurs efforts.
- Le Revenu de Solidarité Active (RSA), expérimenté dans 34 départements depuis septembre 2007, sera généralisé. Il permettra aux personnes qui reprennent un emploi ou travaillent à temps partiel de cumuler des aides sociales avec leurs revenus du travail pour faire en sorte que le travail paie plus que l'inactivité.
- Le renforcement de la solidarité doit aller de pair avec le renforcement de la responsabilité.

→ Le rapprochement entre l'ANPE et les ASSEDIC permettra de renforcer l'accompagnement individuel (chaque conseiller suivra 50 personnes au lieu de 100 aujourd'hui). En contrepartie de ce suivi individualisé, il faut responsabiliser chaque demandeur d'emploi dans ses efforts de recherche d'emploi.

→ Le chômeur qui refuserait deux offres d'emploi répondant à des caractéristiques minimales et adaptées à sa situation devra être sanctionné.

INCITER A TRAVAILLER, C'EST ASSOCIER DAVANTAGE LES SALARIES AUX RESULTATS DE LEUR ENTREPRISE ET ENCOURAGER L'ENTREPRENARIAT

- Les salariés peuvent demander à bénéficier d'un **déblocage anticipé des sommes issues de la participation au titre de 2007**. Les PME peuvent verser en 2008 une **prime de 1 000€ entièrement défiscalisée** (*loi sur le pouvoir d'achat de février 2008*). A l'avenir, la réduction des charges sociales pour les entreprises sera conditionnée à l'ouverture de négociations salariales.

➔ A l'été 2008, une loi en faveur de la participation et de l'intéressement des salariés sera débattue au Parlement.

- Le Gouvernement facilitera l'accès des **PME aux marchés publics** en fixant un **quota d'achats** qui leur seront réservés.
- Le projet de loi de modernisation de l'économie simplifie les démarches sociales et fiscales, renforce la sécurité juridique pour les PME et **résout le problème crucial des délais de paiements**.
- « **L'impôt papier** » **acquitté par les entreprises doit disparaître**. Depuis le 1^{er} janvier 2008, les artisans et les commerçants ont pour la première fois un **interlocuteur social unique** pour toutes leurs démarches.

LES PARTENAIRES SOCIAUX SE SONT ENGAGES AVEC NOUS DANS LA TRANSFORMATION DU PAYS

« Les circonstances sont historiques. Les partenaires sociaux ont en main la possibilité de reconfigurer, avec nous, les règles et l'organisation de notre marché du travail. »

François FILLON, juillet 2007, Discours de politique générale

- Les partenaires sociaux ont conclu le 11 janvier 2008 un accord historique qui réforme notre droit du travail en instaurant une vraie « **flexisécurité** » **à la française**, c'est-à-dire plus de souplesse pour les entreprises et plus de garanties pour les salariés.

➔ Le Gouvernement a choisi de généraliser ce dispositif à l'ensemble de notre économie : c'est tout l'enjeu du projet de loi sur la modernisation du travail en discussion au Parlement.

- Nous avons ensemble, Gouvernement et partenaires sociaux, **le courage de revoir les règles de représentativité** des syndicats qui avaient été définies en 1966 sans évoluer depuis !
- Les partenaires sociaux ont abouti en avril à une **position commune modernisant notre démocratie sociale**. Cette avancée majeure servira de base à l'élaboration d'un projet de loi.

2. PREPARER LE PAYS A L'AVENIR

« La France s'était endormie depuis 25 ans. Elle ne s'était pas adaptée au même rythme que les autres pays. Il n'y a qu'une seule stratégie possible : mettre en place le changement. »

Nicolas SARKOZY, le 24 avril 2008

➔ Préparer l'avenir de notre pays, c'est **miser sur l'économie de la connaissance, du savoir et de l'intelligence.**

SORTIR DE LA LOGIQUE DES MOYENS POUR TRANSFORMER EN PROFONDEUR L'ECOLE DE LA REPUBLIQUE

- Les performances scolaires de la France ne sont pas à la hauteur des efforts financiers consentis. **Malgré une dépense qui la situe au troisième rang européen, la France compte trop d'élèves qui ne maîtrisent pas les savoirs fondamentaux** (lecture, écriture, calcul) et sortent sans diplôme du système scolaire (120 000 tous les ans). **Dès la rentrée 2008, les programmes du primaire seront recentrés sur l'acquisition des savoirs fondamentaux.**
- **L'école doit se réorganiser et répondre ainsi à des besoins nouveaux.** L'accompagnement éducatif des « orphelins de 16 heures », qui a débuté dans les établissements prioritaires, sera étendu à la rentrée prochaine dans tous les collèges et toutes les écoles primaires.
- Miser sur la qualité c'est aussi revaloriser le métier d'enseignant : **1 milliard d'euros seront consacrés en 2008** au financement des heures supplémentaires effectuées dans le cadre de l'accompagnement des élèves en difficulté.

FAIRE EMERGER UNE FRANCE DE LA CONNAISSANCE ET DE L'INTELLIGENCE

- **Avec la loi sur l'autonomie des universités (août 2007), ces dernières peuvent désormais gérer librement leur personnel, leurs partenariats, leurs orientations pédagogiques et, si elles le souhaitent, leur patrimoine.** Leur gouvernance est clarifiée : le rôle et l'autorité des Présidents sont renforcés, les conseils d'administration sont plus resserrés et l'université s'ouvre sur l'entreprise avec la mise en place dans chaque université d'un bureau d'orientation et d'un suivi personnalisé des étudiants pour établir un projet professionnel.
- **L'engagement de 15 milliards d'euros supplémentaires sur 5 ans pour l'université sera tenu.** Par ailleurs, la vente d'une fraction des parts de l'Etat dans EDF permet d'ores et déjà de financer une « opération campus » (5 milliards d'euros prévus pour 10 campus) visant à rénover et faire émerger des campus de visibilité internationale.
- Pour répondre au manque d'investissements des entreprises privées en recherche et développement, **le Gouvernement a triplé le taux du crédit impôt recherche à l'automne 2007** : la France dispose désormais du **dispositif le plus incitatif d'Europe (2 milliards d'euros par an).**
- **71 pôles de compétitivité sont désormais en activité.** Une première évaluation sera publiée à l'été 2008 afin d'identifier les meilleures pratiques et de dégager des pistes d'amélioration. Une quinzaine de pôles seront identifiés comme des « pôles à vocation mondiale » et seront renforcés en conséquence.

MAITRISER LES FINANCES PUBLIQUES POUR PREPARER L'AVENIR DE NOS ENFANTS

« Le déficit sera réduit d'ici 2012 comme je m'y suis engagé »

Nicolas SARKOZY, le 24 avril 2008

- **La France n'a plus connu l'équilibre des comptes publics depuis 1974.** Tous les ans, le paiement des intérêts de la dette publique coûte plus de 600 euros par Français. C'est autant d'argent qui est prélevé sur le niveau de vie de nos concitoyens. **Pour la première fois, un Gouvernement a fixé comme impératif absolu le retour à l'équilibre budgétaire à l'horizon d'un mandat (2012).**
- Economiser, ce n'est pas faire des « coupes sombres » dans les budgets publics : c'est proposer le meilleur service au meilleur coût ! **L'ensemble des mesures issues de la RGPP (Révision Générale des Finances Publiques) permettra de réaliser 15 milliards d'euros d'économies annuelles** tout en préservant la qualité du service public.

→ Il s'agit de **recentrer les administrations sur leurs missions, de supprimer les doublons, d'éviter à l'usager les démarches administratives inutiles**, et de mieux cibler les aides publiques.

- Les agents de la fonction publique sont au cœur de la réforme. Si **le principe de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite sera maintenu**, la moitié des économies réalisées sera redistribuée aux agents de l'Etat en hausse de salaires.

FAIRE DE L'ECOLOGIE UN RELAIS DE CROISSANCE POUR NOTRE PAYS

- La création d'un grand ministère chargé de l'écologie, du développement durable et de l'aménagement du territoire est une **étape historique**.
- Elle a trouvé un prolongement concret avec le **Grenelle de l'environnement**. Pour la première fois, on a pu réunir autour de la table l'ensemble des acteurs : représentants de l'Etat, ONG internationales, associations locales, entreprises, syndicats, collectivités territoriales. Le ministre de l'Ecologie a présenté le mercredi 30 avril le projet de loi de programme (Grenelle 1) qui met en œuvre des conclusions arrêtées lors du Grenelle de l'Environnement en octobre dernier. Le projet de loi devrait être débattu au Parlement dès l'été 2008.
- **L'environnement n'est plus considéré comme une contrainte, mais comme la condition d'une croissance durable**, forte et pérenne. L'instauration d'un **bonus-malus écologique** au 1^{er} janvier 2008 pour l'achat de véhicules neufs a permis à la fois de préserver le pouvoir d'achat des citoyens qui adoptent un comportement respectueux de l'environnement et de donner une prime à l'innovation écologique pour les entreprises les plus en pointe.

LA PRESIDENCE FRANÇAISE DE L'UNION : TRACER LES VOIES D'AVENIR POUR L'EUROPE

- La présidence française de l'Union Européenne qui débutera le 1^{er} juillet 2008 marquera le retour de notre pays dans l'Europe. Ce retour a commencé avec l'adoption du traité simplifié qui a permis à la France, avec l'aide de l'Allemagne, de sortir l'Europe de l'impasse institutionnelle dans laquelle elle se trouvait depuis le rejet du projet de constitution.

→ Ce sont **4 chantiers prioritaires** qui seront engagés lors de la présidence française :

- la lutte contre le réchauffement climatique et l'amélioration de la sécurité énergétique européenne ;
- le pacte européen sur l'immigration et l'asile ;
- le bilan de santé de la PAC et la réflexion sur l'avenir de cette politique ;
- la relance de l'Europe de la Défense.

3. ASSURER LA PROTECTION DE CHAQUE FRANÇAIS

« Le Gouvernement ne craint pas d'employer le mot fermeté. Il n'hésitera pas à utiliser celui d'autorité. »

François FILLON, Discours de politique générale, juillet 2007

→ Protéger chaque Français, c'est **assurer la sécurité des biens et des personnes tout en favorisant les solidarités.**

LA SÉCURITÉ ET LA JUSTICE : DES RESULTATS EXEMPLAIRES !

- Avec 3 587 961 crimes et délits, **la délinquance générale entre mars 2007 et février 2008 a diminué de 3,5 % par rapport à la période équivalente antérieure.** Cette tendance montre à quel point **le Gouvernement est impliqué dans la lutte contre la délinquance.**
- L'élément le plus marquant est **l'inversion de tendance pour les violences physiques.** Ce recul des violences physiques a débuté au second semestre 2007. Concrètement, cela signifie 2.000 agressions en moins sur la période des 12 mois.
- **Ces résultats sont le fruit de la mobilisation de nos forces de police** dont la performance s'améliore encore.

→ Ainsi, pour le seul mois de février 2008, **le taux d'élucidation des services de police a atteint 38 % contre 36,13 % en février 2007.**

→ Ce taux d'élucidation avoisine même les 61 % dans la lutte contre les violences physiques.

- L'objectif du Gouvernement était de **bâtir une justice aux côtés des victimes et de lutter contre les délinquants multirécidivistes.** La loi du 10 août 2007 instaurant des peines planchers pour les délinquants mineurs ou majeurs est appliquée depuis le 12 août 2007.

→ Au 1er avril 2008, 7 252 décisions ont été prises par les tribunaux sur le fondement de cette loi dont 3 808 décisions condamnant à des peines minimales (soit un taux d'application de 52,5%).

LA SÉCURITÉ PASSE AUSSI PAR UNE POLITIQUE DU LOGEMENT PLUS JUSTE, QUI PRÉSERVE LE NIVEAU DE VIE DES LOCATAIRES ET ENCOURAGE L'ACCESSION A LA PROPRIÉTÉ

- La loi sur le pouvoir d'achat, adoptée en décembre 2007, a réduit les cautions à un mois de loyer et **imposé l'indexation des loyers sur l'inflation et non plus sur l'indice de construction.**
- **Les logements sociaux seront réservés prioritairement aux familles réellement modestes** grâce à la baisse du seuil de revenu à partir duquel il est possible de postuler à un logement social (conclusions de la RGPP, avril 2008).
- **Au-delà, l'objectif du Gouvernement, c'est de faire de la France un pays de propriétaires.** La loi TEPA adoptée en juillet 2007 a instauré **un crédit d'impôt pouvant aller jusqu'à 12 000 € sur cinq ans** pour un ménage qui devient propriétaire de sa résidence principale.

→ Le Gouvernement a lancé **la vente des maisons « à 15 euros par jour » pour les primo accédants** afin de permettre à des familles aux revenus modestes de devenir propriétaires.

→ En cas de difficultés financières, la maison sera rachetée par le 1% logement et la famille sera relogée.

PROTEGER, C'EST PRÉPARER LE PAYS AU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

- Avec l'allongement de la durée de la vie, il a fallu modifier nos régimes de retraites. Dans un esprit d'équité et de justice sociale, les conditions de cotisations des régimes spéciaux ont été alignées sur celles applicables dans la fonction publique.
- Le Gouvernement veut éviter le naufrage financier de notre système de retraites. C'est la raison pour laquelle la loi de 2003, qui prévoit le passage de 40 ans à 41 ans de cotisations (d'ici 2012) pour obtenir une retraite à taux plein, sera appliquée.
- Dans un esprit de justice sociale, le minimum vieillesse sera revalorisé en 2008. Les personnes concernées ont d'ores et déjà bénéficié en mars 2008 d'une prime de 200 €.
- L'effort de solidarité est nécessaire pour préserver l'avenir. Les franchises médicales alimenteront ainsi le financement du plan Alzheimer, la lutte contre le Cancer et le développement des soins palliatifs.

ASSURER LA COHESION DE NOTRE PAYS C'EST AUSSI ADOPTER UNE POLITIQUE D'IMMIGRATION EQUILIBREE

- La politique d'immigration de la France repose sur trois piliers indissociables : lutter contre l'immigration clandestine ; favoriser l'immigration du travail et l'intégration ; se donner les moyens d'une politique de développement solidaire.

→ Au premier trimestre 2008, 8 300 reconduites à la frontière ont été réalisées (soit un niveau bien supérieur au premier trimestre 2007).

- La France est un pays ouvert et le restera mais la France, comme tous les autres pays, a le droit de choisir qui elle souhaite accueillir sur son territoire. La France doit favoriser l'immigration par le travail et lutter fermement contre l'immigration clandestine.

→ Les secteurs sous tension doivent d'abord faire appel aux immigrés en situation régulière.
 → Aucune régularisation massive ne sera décidée par le Gouvernement car ce serait un appel d'air et une prime à l'immigration illégale au détriment des immigrés en situation régulière.
 → Un objectif de 50 % d'immigration du travail a été fixé par le Chef de l'Etat d'ici 2012.

- Pour rester un pays ouvert, la France doit pouvoir accueillir les immigrés légaux dans de bonnes conditions et les préparer à une bonne intégration au sein de la société française.

→ La loi relative à l'immigration, à l'intégration et à l'asile a mis en place un vrai parcours d'apprentissage du français avant l'arrivée en France ; elle crée le « Contrat d'accueil et d'intégration pour la famille » qui fixe les droits et les devoirs des familles accueillies sur notre territoire.

- La seule manière de réguler les flux migratoires c'est prévoir une politique d'aide au développement. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement a mis en place une politique de gestion concertée des flux migratoires avec les pays d'origine.

En un an, le Président de la République et le gouvernement de François Fillon ont remis la France en mouvement. Grâce à des réformes profondes, débattues et votées par le Parlement, en revitalisant le dialogue entre les partenaires sociaux, c'est la croissance et l'emploi qui sont désormais les maîtres-mots de l'action publique.

LUC CHATEL